



AMITIE

MARS 2024
N° 165

REVUE DE L'ASSOCIATION DES RETRAITÉS ET DES AMIS DU GROUPE ESSO ET EXXONMOBIL CHEMICAL
ARESSO EST MEMBRE DE LA FNAR, L'UNE DES COMPOSANTES DE LA CFR



Assemblée
Générale
2023





Edito



Chers amis,

Sous les ponts de la Seine, il y a déjà deux ans, je prenais la barre de l'Aresso succédant ainsi à André Bataillard qui avait su manœuvrer avec succès dans les eaux tumultueuses et les remous occasionnés par la Covid...

L'an dernier, souvenons-nous, le rideau se levait sur une pièce dont le prologue vous est maintenant connu : **ECRIRE...**

Ensemble, **Communiquons, Rapprochons Aresso et 3AM, Innovons, Recrutons, rassemblons, et tous ensemble, Ecrivons** une nouvelle page de la vie de nos deux associations.

Depuis décembre 2022, quel chemin avons-nous parcouru ?

Ensemble, le mot n'est pas vain : nous avançons vers un avenir commun et nous vivons déjà le présent en harmonie dans nos régions comme nous le constatons lors de la revue des activités présentées par nos délégués régionaux.

Les bases de notre future association sont posées, les fondamentaux des statuts et règlement intérieur sont déjà élaborés ; merci à Jean-Pierre Flouzat et à Pierre Dulau qui, avec l'aide de nos deux Bureaux, ont mené à bien ce délicat exercice.

Le principe retenu pour cette refonte a été le juste équilibre de représentativité tant en termes de mandat que de gouvernance au sein des instances Bureau et Comité directeur.

Nos pratiques budgétaires sont également l'objet de réflexions communes menées par Patrice Goupy, Claudine Morel et leurs homologues Mobil. Montant de la future cotisation, répartition des excédents, budget des régions... sont autant de problématiques qu'il convient encore de résoudre.

Nos outils de Communication sont déjà griffés Aresso et 3AM, notre nouveau site *arexxonmobil.fr* et notre *newsletter* rencontrent un franc succès, merci à Sylvie Barthélemy, Jean German et à Jean-Pierre Flouzat pour leur enthousiasme et implication dans la vie permanente de ces deux moyens de communication.

AMITIE et La Gazette, les deux revues tant attendues par beaucoup de nos adhérents, sont aussi sources d'interrogations. Nos deux rédacteurs en chef, Henry Raffin et Claude Lanoiselée, réfléchissent à une collaboration plus étroite...

Notre logiciel de gestion administrative et de communication est maintenant commun, comme l'est notre calendrier sponsorisé par la mutuelle MIP,

entreprise dont je remercie sincèrement son président, Georges Renouard.

Ce calendrier a fait l'objet d'une large diffusion auprès des visiteurs de notre stand tenu à l'occasion des 90 ans de la plate-forme PJ/NDG. Marc Vignaud et Jean German ont largement contribué au succès de cet événement avec toute l'équipe qui les accompagnait... Cette initiative s'inscrivait dans un objectif de **Recrutement, Innovation et Communication**.

A l'occasion des contacts établis lors de cette journée, une possibilité nous est offerte d'intervenir lors des stages de préparation à la retraite organisés par la Société... Jean-Michel Pérignon et Catherine Pasquet ont la charge de développer ce nouveau projet riche en espoir de recrutement.

Un grand merci à nos délégués régionaux qui ne ménagent pas leurs efforts pour animer et proposer à nos adhérents des activités communes avec nos amis de 3AM dans la plupart des régions qui sont maintenant harmonisées géographiquement. Une seule difficulté encore à surmonter en Normandie : pourvoir le poste de délégué régional en remplacement de Christian Lemieux qui a œuvré avec enthousiasme pendant de nombreuses années à la gestion et à l'animation de la région.

Un changement en IDF, Henry Raffin ayant accepté de reprendre le poste de délégué régional que j'occupais.

Nos délégués présents à l'AG nous ont parlé de leurs activités et je me suis fait l'interprète de ceux qui n'ont pu y participer : Marie-France Jablin, André Bataillard, Hubert Frutoso et Gaby Saint-André.

L'activité « voyages » est toujours menée avec brio par Josiane Garot que je remercie sincèrement pour son dévouement.

Sommaire

Edito	2-3
La vie de l'Association ..	4-5
La vie des régions	6-15
Actualité retraites	16
Revue de presse	17-18
Santé... ..	19
Souvenirs	20
Nos retraites dans la cité	21-22
Carnet	23

Les visites organisées en Ile-de-France sont maintenant proposées aux adhérents de nos deux associations. Un grand merci à Claudine Morel qui supplée à l'absence temporaire d'Arlette Randlès à qui nous adressons nos vœux de prompt rétablissement et nos pensées amicales après la période difficile qu'elle a traversée.

Merci enfin à notre fidèle secrétaire Christiane et à toute l'équipe de correctrices qui contribuent à la réalisation et au succès de notre revue AMITIE, tant appréciée par l'ensemble de nos adhérents.

Ce bref tour d'horizon terminé, il me reste à vous préciser le calendrier des prochaines étapes précédant la création de notre future association :

Une pièce en trois actes, un prologue déjà rédigé :

ECRIRE

Ensemble...

Communiquons...

Rapprochons Aresso et 3AM...

Innovons...

Recrutons...

Elaborons un nouveau futur...

Un premier acte est déjà écrit :

Les Préliminaires : 2023 – Mi-2024

Un deuxième acte :
Conception et développement : AGE JUIN 2024

Un troisième acte :
Naissance et nouvelle vie : JANVIER 2025



Un état civil à déclarer :
ARExxonMobil... Un nouveau logo à l'étude...

L'avenir est riche en promesses pour nos deux associations. Je vous donne rendez-vous le **20 juin** pour participer à notre Assemblée Générale Extraordinaire qui s'exprimera et consacra la naissance de notre nouvelle association **ARExxonMobil**.

De plus amples informations vous seront données par mail/Newsletter.

A bientôt et prenez bien soin de vous...

Patrick CONSTANT



Le mot du Président 3AM



Chers amis d'AMITIE, depuis plus de 23 ans, les compagnies qui nous ont employés se sont rapprochées

pour ne former qu'un groupe : ExxonMobil.

Jusqu'à ce jour, les associations Aresso et 3AM se sont parlé, ont commencé à avoir des activités ensemble, ont tissé des liens, ont appris à se connaître et aussi à s'apprécier mais sont restées indépendantes.

Courant 2024, les adhérents Aresso et 3AM vont devoir prendre des décisions importantes ! La fusion des deux associations en une nouvelle association va leur être proposée afin de garder le meilleur de chacune pour n'en faire qu'une, encore meilleure !

Nous sommes proches : nous avons travaillé dans la même industrie, à fabriquer et à vendre les mêmes produits, aux mêmes clients sur les mêmes territoires... Nous avons des cultures similaires, avons vécu dans les mêmes régions, fréquenté les mêmes terrains, joué dans les mêmes clubs... et nous avons le même

souci : faire perdurer nos relations entre collègues. Chez l'une comme chez l'autre, nous avons une attrition naturelle importante et si nous voulons encore exister dans quelques années, il nous faut trouver la meilleure solution et accueillir les nouveaux retraités ExxonMobil.

Les Bureaux de chacune des associations, d'abord de façon indépendante, puis en commun, en sont arrivés à la décision très largement majoritaire de proposer en Assemblée Générale Extraordinaire de fusionner 3AM et Aresso pour créer **ARExxonMobil** : l'association des Anciens et Retraités des groupes Esso, Mobil, ExxonMobil et de leurs filiales. Si nous sommes presque tous d'accord, la création d'ARExxonMobil sera décidée mi-2024, pour parvenir à une nouvelle entité complètement efficace et en état de marche le 1^{er} janvier 2025.

En 2024 les revues respectives perdureront. Les équipes rédactionnelles des deux associations travaillent pour concentrer le meilleur des deux revues à l'horizon 2025. Les réunions seront proposées à davantage de membres et seront peut-être plus nombreuses ; il y a

déjà eu plusieurs manifestations communes sur la Côte d'Azur, en Bretagne, en Midi-Pyrénées et en région parisienne. Les deux Bureaux se compléteront et vous y verrez encore des têtes connues. Je remercie Pierre Dulau (Aresso) et Jean Pierre Flouzat (3AM) qui ont été les chevilles ouvrières de la mise en place des statuts de la future entité.

Je profite de ces lignes pour vous annoncer la sortie récente du dernier livre d'histoire de MOBIL en France : Pégase 1945-2023 qui retrace un demi-siècle de l'histoire française de notre groupe. Non seulement il nous fait vivre les changements du monde pétrolier dans la seconde moitié du XX^e siècle mais nous y suivons l'évolution des voitures, des moyens de communication, des technologies, de notre société tout entière ! Ce passé est proche mais on l'a néanmoins vite oublié.

Je vous souhaite à tous une bonne santé et espère avoir le plaisir de faire connaissance avec encore davantage de membres d'Aresso qui seront demain des ARExxonMobil !
Bien à vous,

Dominique FIEUX
Président de 3AM



LA VIE de l'Association

Assemblée Générale
du 29 novembre 2023

Nous revoilà à Paris mais cette année c'est le *Bouillon République* qui nous accueille ; je reconnais l'ancien *Chez Jenny* qui a été repris et transformé en « Bouillon ».



A l'étage, la salle n'est pas immense mais l'assistance non plus. Je retrouve le noyau des fidèles, des amis mais aussi plusieurs têtes nouvelles !

Un verre d'apéritif à la main, je vais de l'un à l'autre échanger des propos amicaux et innocents, un bain de foule, un bain d'amitié que ce brassage me permet de déguster sans modération (pas comme l'apéritif, bien sûr).



La séance est ouverte, notre président, Patrick Constant, nous dresse un état des lieux : nos réalisations, nos travaux préparatoires à la fusion avec les anciens Mobil de 3AM, nos projets, nos soucis de toujours. Bah, il n'y en a pas beaucoup, hormis la baisse des effectifs liée à la triste disparition de certains et à la faible arrivée de nouveaux. Le discours est clair, nous progressons dans les outils de gestion et de communication avec nos adhérents.

A vrai dire, le grand sujet, c'est la préparation de la fusion avec 3AM dont le président, Dominique Fieux, nous a fait l'honneur de sa présence.



Les intervenants succèdent au président et précisent les points abordés, Patrice Goupy, notre trésorier, Pierre Dulau, Jean-Michel Pérignon, Catherine Pasquet, Marc Vignaud, Pierre Lange enfin.

Puis il faut enchaîner, le repas c'est important aussi...

Nous le prenons dans la même salle, réaménagée rapidement en restaurant. Chacun se place en fonction de ses amitiés ou du hasard le plus total. C'est ainsi que je me trouve voisin d'anciens qui ont fait le plus clair de leur carrière chez Mobil. Passionnant, avec des étapes d'expatriation aux USA, à Singapour, en Arabie Saoudite. C'est vraiment intéressant d'entendre parler de nous vu de l'extérieur, de pays et de carrières vécues sous d'autres drapeaux. Il ne faut pas bien longtemps pour découvrir que ces différences sont insignifiantes, chacun de notre côté, nous avons eu des vies similaires.

Le repas est bien, le service est diligent, efficace et rapide. Tout se déroule sans anicroche.

L'heure de nous quitter arrive.

Nous nous saluons et promettons de nous revoir, ces rencontres sont si plaisantes. L'horizon est clair, tout est bien.

Chacun repart le cœur léger et le sourire aux lèvres. Le retour déjà ; eh oui, cette année il n'a pas été possible d'ajouter une séquence festive à l'issue de cette réunion, dommage ! La prochaine Assemblée Générale réparera cette absence, sûrement ■

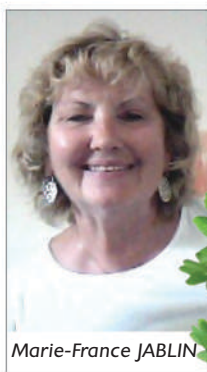




LA VIE

des régions

Alpes/Côte d'Azur/Corse



Marie-France JABLIN



Prenons un peu
de hauteur.

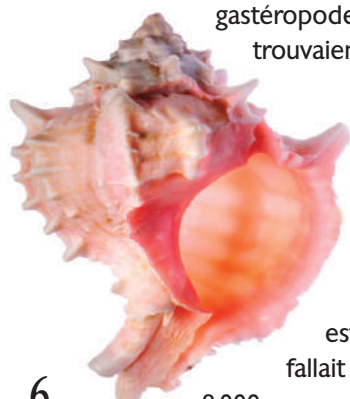
Le mont Faron, un joyau
de notre environnement
naturel, une forêt de
1100 hectares qui
surplombe la rade
de Toulon.

Nous sommes bien loin des 4 807 mètres du mont Blanc avec le mont Faron. Ce sommet calcaire qui fait partie des monts toulonnais ne culmine qu'à 584 mètres. En provençal, le mont Faron s'appelle **Faro**. Ce terme viendrait du « Farot » tour de guet dans laquelle les villageois assuraient une surveillance permanente sur la côte.

Le mont Faron a été habité par les hommes du Néolithique (hommes de la pierre polie). Ils occupaient déjà ses grottes. Une vigie installée au sommet était chargée de surveiller la mer et de signaler l'approche des bateaux.

Il faut savoir que sous l'Empire romain, Toulon « Telo Martius » fut l'une des teintureries impériales avec le pourpre, colorant de couleur rouge provenant des murex, mollusques

gastéropodes qui se trouvaient dans la baie. Les robes de pourpre royale se vendaient extrêmement cher. On estime qu'il fallait environ 8 000 murex pour obtenir



1 gramme de teinture pourpre. La surexploitation est telle que ce coquillage disparaît. Le braconnage du murex sera passible de la peine de mort.

Par la suite, une nouvelle industrie teinturière va se développer sur le Faron. Au Moyen Age, le mont se couvre de chênes verts parasités par le **kermès des teinturiers**, une espèce de cochenilles, plus connue sous le nom de « graine écarlate ». Les œufs de la cochenille servaient à produire un colorant rouge vermillon pour les textiles. Cette industrie se poursuit jusqu'au XVI^e siècle. Nul ne pouvait couper du bois ou faire paître ses troupeaux dans ces zones sans risquer une forte amende. La récolte du kermès et ses utilisations constituaient une appréciable source de revenus pour l'économie toulonnaise. Ce sont les « vermillières du Faron ».

Après la découverte du Nouveau Monde au XVI^e siècle et de la cochenille du cactus au pouvoir colorant supérieur et au coût de production moins élevé, sans argent et sans entretien, le mont Faron va subir une désertification totale. Les causes seront la déforestation excessive, le pâturage de nombreux troupeaux de chèvres, le ruissellement des eaux de pluie et les incendies réguliers.

Il faudra attendre 1860 pour qu'une loi soit publiée pour les reboisements du mont Faron. En 1864, par décret le Faron est soumis au régime forestier.

Concernant les activités offertes sur ce mont, et pour les amateurs de « la petite reine », l'ascension du Faron de 5,5 km est accessible avec un dénivelé de 494 mètres et une pente de 8 % de moyenne. Les cyclistes professionnels mettent environ 17 minutes pour le gravir. Le mont Faron est un site d'escalade proposant plusieurs voies avec leurs difficultés. De nombreuses randonnées pédestres sont proposées aux marcheurs.

Pour les moins sportifs, il existe un téléphérique touristique de 1437 mètres et un dénivelé de 378 mètres qui transporte les passagers en moins de 10 minutes, en leur offrant un magnifique panorama sur la rade de Toulon. Bien entendu, une route sinueuse et étroite permet d'accéder à son sommet.

J'ai eu l'occasion de visiter le zoo-faunerie situé à son sommet d'une superficie de 1,5 hectare, issu du transfert d'un premier établissement appelé « Réserve de la Nature » installé à Carcès dans le Var. Il propose aux visiteurs une grande diversité de félins : tigres, panthère des neiges, lynx d'Europe, servals, pumas, jaguars, lions, ocelots et caracals. Le rôle premier de ce zoo est d'aider, par la reproduction de ces animaux, à la conservation des espèces en voie de disparition.

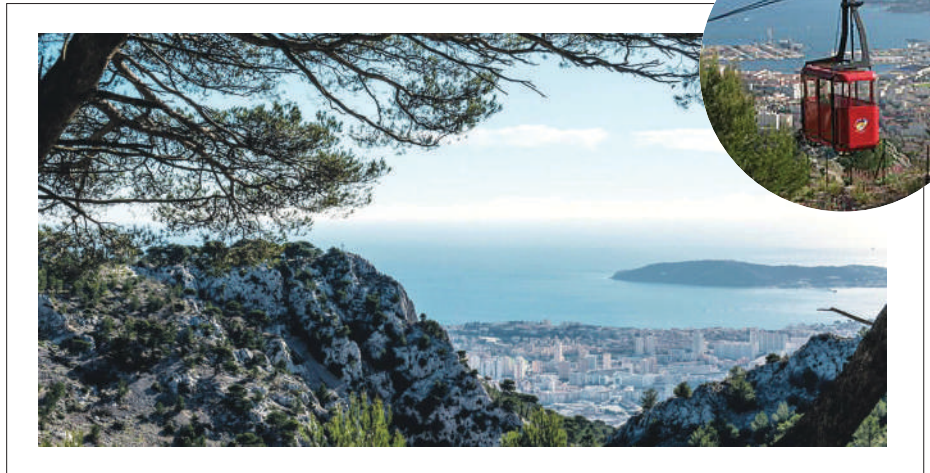
Au mont Faron, le Mémorial du Débarquement et de la Libération de Provence le 15 août 1944 y a été érigé. Après sa rénovation, il a rouvert ses portes au public en avril 2017.

Si vous avez l'occasion de venir dans cette région et dans la ville de Toulon, n'hésitez pas à aller découvrir ce lieu par la route ou plus original avec la

montée en téléphérique. Vous aurez une vue à couper le souffle !

Avec toute mon amitié ■

Marie-France JABLIN
06 89 75 44 88
mariefrance.jablin@gmail.com



Aquitaine



Marc VIGNAUD

J'espère que pour tous, la période de Noël et du Nouvel An a été heureuse. C'est souvent une occasion de se retrouver en famille, dans une atmosphère joyeuse et chaleureuse.

Mes pensées vont aux gens du Nord qui ont subi deux inondations successives et qui réagissent dignement lors des interviews, même si parfois ceux qui paraissent les plus solides ne peuvent retenir un sanglot.

Une question se pose : ne serait-il pas possible d'agir préventivement pour éviter ou du moins minimiser de telles catastrophes ? Créer des zones tampon hors des zones d'habitation, détourner les cours d'eau, que sais-je...

J'ai peine à croire qu'au XXI^e siècle, on ne puisse rien faire.

Les gens du Nord !

Un Cercle d'échanges de nos associations

En ce début d'année, nous proposons à ceux qui le souhaitent (et à ceux-ci uniquement) de participer à un cercle d'échanges.

Le terme est un peu grandiloquent mais l'idée est en fait toute simple : nous avons constaté pendant les échanges de vœux que certains étaient ravis de les recevoir car ils n'avaient pas l'occasion de communiquer et se sentaient un peu isolés. Aussi, pourquoi ne pas leur envoyer un petit mot à



intervalles réguliers ? Un article, l'évocation d'un souvenir, une photo... Bref, le contenu n'est pas le plus important ; le plus important est le lien que l'on crée et que l'on entretient.

Nous n'avons pas voulu envoyer ce message à tous les adhérents car, a contrario, certains estiment que nous leur écrivons trop souvent. Donc, seules les personnes qui s'abonnent recevront ces messages.

Si vous souhaitez participer :

- ✓ connectez-vous sur votre compte PAHEKO avec votre adresse mail, éditez votre fiche en choisissant "oui" pour le champ "Abonné e-mails d'échange",

- ✓ ou envoyez-nous tout simplement un mail.

Si vous souhaitez ensuite vous désinscrire (temporairement ou définitivement), **surtout n'utilisez pas le lien de désinscription**

qui concerne la totalité de nos envois : Faites-le-nous simplement savoir par mail ou par téléphone.



Mails envoyés aux adhérents

Outre notre revue, nous communiquons avec nos adhérents par mail. Mais il faut savoir qu'environ 250 d'entre vous n'utilisent pas ce moyen de communication et nous ne pouvons donc pas vous joindre.

Cependant, si vous utilisez un tant soit peu Internet, il vous est possible de consulter la liste chronologique des mails que nous tenons à jour depuis octobre 2023. Cette liste est disponible sur notre site Internet (onglet "Associations") ou directement à l'adresse : <https://rb.gy/kt2ulm>

Si vous possédez un Smartphone, vous pouvez également la consulter en scannant le QR code ci-contre :

Expressions du langage courant

Notre langue est très ancienne et très riche. En particulier, elle regorge de centaines, voire de milliers d'expressions dont nous connaissons souvent le sens sans en connaître l'origine. Par exemple :

Tomber dans le panneau - Se faire avoir, être piégé

Cette expression se rapporte métaphoriquement à la chasse. En effet, un panneau, pour un chasseur, est un filet tendu sur le passage du gibier. Sur tout un espace repéré préalablement comme emprunté par des oiseaux ou du petit gibier (lapins, lièvres...) on tend un filet à l'aide de piquets. Lorsque le gibier convoité est arrêté par le filet, on le fait retomber pour qu'il emprisonne les animaux

malchanceux qui n'avaient rien repéré. Ainsi, une personne qu'on dit être tombée dans le panneau n'aura pas vu le piège vers lequel on l'a adroitement menée. Celui-ci peut entraîner des conséquences légères et relever d'une bonne blague ou être de nature bien plus dramatique... à l'image du gibier.

Faire la grève - Cesser le travail dans un but précis

L'expression a pour origine la place de Grève, à Paris, située derrière l'hôtel de ville, en bord de Seine. Ce lieu était le théâtre des exécutions mais également l'endroit où les ouvriers avaient l'habitude d'attendre pour qu'on leur donne du travail. Cela s'appelait « faire grève », à savoir « être sans travail ». C'est au début du XIX^e siècle que l'expression change de sens et acquiert celui que l'on connaît aujourd'hui ■



Max Clément

*nous a quittés le
15 novembre 2023.*

*Nous le remercions pour
l'époque où il a animé la
région Aquitaine avec
énergie et générosité.*



Marc VIGNAUD

06 62 55 66 81

vignaud.marc.pierre@gmail.com

Bretagne - Pays de Loire



Jean-Michel
PÉRIGNON

Un homme, un métier

*Gaston Barré, cinéaste et journaliste Esso
ou « comment un pilote de bombardier devient un
des acteurs principaux de la communication
chez Esso des années 90 ».*

Bonjour Gaston,

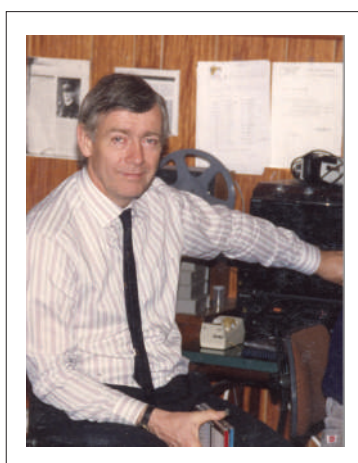
Tu es une figure de la communication Esso dans les années 90. Tout le monde t'a croisé à cette époque-là, à la raffinerie de Port-Jérôme bien sûr, à Fos et au Siège mais aussi sur les installations du territoire et sur les puits, mais peu de personnes se doutent du caractère atypique de ton parcours professionnel d'alors.

Peux-tu nous rappeler ta carrière chez Esso ?

Sortant de l'aéronavale comme pilote militaire sur bombardier et disposant déjà de contacts avec Esso, j'ai envoyé ma candidature à Port-Jérôme où j'ai été embauché en 1957 comme opérateur de fabrication sur le *powerformer 1*. J'ai gravi les échelons du métier d'opérateur puis chef opérateur et superintendant de la raffinerie jusque dans les années 80 et suis finalement devenu chef d'unité Conversion. J'ai vécu à ce poste l'incident du Pfwl en 1981 si je me souviens bien.

En 1985, j'ai postulé un emploi au service Formation en raffinerie et ai été accepté. J'organisais des stages métier pour le personnel fabrication de la raffinerie mais aussi des stages divers dont celui de « Préparation à la retraite » à Saint-Thurien et à l'Abbaye du Valasse.

L'idée d'un journal écrit imprimé sur papier glacé faisait alors son chemin et Pj info naissait en 1987. J'en étais le directeur de la Publication et rédacteur en chef. Cette revue mensuelle était



faite de reportages et des articles de contributeurs locaux dans les services.

La raffinerie s'équipait alors de téléviseurs et de lecteurs VHS pour la formation. J'ai proposé l'idée au directeur, H. Fanneau de la Horie, d'utiliser ce nouveau media pour la communication du site. Il s'est montré enthousiaste et m'a demandé un numéro 0.

Ce journal bimensuel sur K7 vidéo d'environ 30 minutes était alors composé d'interviews et de reportages pour faire connaître les différents métiers et les actualités du site. Le premier numéro a été sous-traité à une équipe professionnelle externe au titre d'échantillon mais non diffusé. J'ai ensuite été formé au montage et à la prise de vue, le matériel a été acheté et je suis devenu rapidement autonome.

Une année plus tard environ, le Siège demandait que cette initiative soit étendue à l'ensemble de la Société. C'est alors que j'ai été nommé ingénieur Communication.

Jusqu'à mon départ en CFC en octobre 1992, j'ai arpenté avec ma caméra l'ensemble de la Société. Et j'ai formé Christophe Delacroix, mon successeur.

Merci Gaston. Quels sont tes reportages les plus mémorables ?

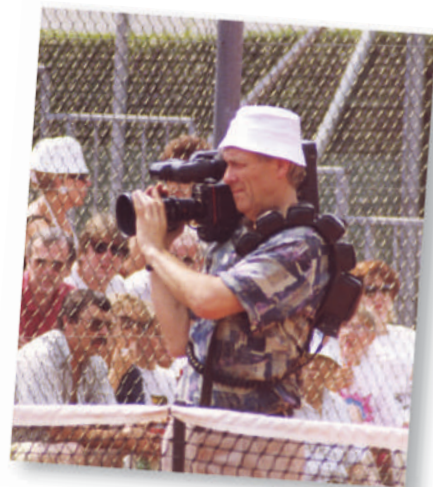
- » L'ouverture du Parc Disney à Marne-la-Vallée.
- » Le salon du Bourget.
- » La course à pied Fos – Port-Jérôme.
- » Les soirées Esso.
- » Un tigre vivant en visite dans la raffinerie.

Que dirais-tu en conclusion sur ce tournant imprévu de ta carrière professionnelle ?

Ces années-là ont été sans aucun doute les plus heureuses de ma carrière ; j'étais motivé par un réel sentiment d'être utile à la Société et à son personnel.

Merci Gaston pour ce témoignage.

Propos recueillis à l'autre bout de la Bretagne par Jean-Michel Pérignon ■





Bretagne - Pays de Loire

Erratum :

Nous apprenons à faire connaissance avec nos amis de 3AM.
 Une substitution de photo a eu lieu dans notre précédent numéro d'AMITIE.
 La photo libellée Alain et Marie-Claude Chaillou représentait en fait Françoise et Joël Goes. Toutes nos excuses pour ce regrettable quiproquo.
 Voici la photo d'Alain et Marie-Claude Chaillou.

Jean-Michel PERIGNON
 07 86 14 82 35
jeanmichel.perignon@gmail.com

Centre Loire



Gabriel SAINT-ANDRÉ

Chers amis,
 Après Noël au balcon, les froidures de saison sont arrivées, quoi d'exceptionnel ?
 Lesdites froidures n'ont en rien altéré les facultés de notre rédac'chef, d'où ce nouvel article.
 Notre région a été marquée par plusieurs disparitions d'adhérents et amis fidèles à qui nous pensons très régulièrement.

Comme tout délégué régional, j'envisage un rassemblement courant avril ou mai auquel je vous espère le plus nombreux possible malgré les aléas connus (distance, âge, mobilité...).

Je continue par l'article qui suit à vous faire découvrir les innombrables joyaux de cette région Centre Loire... soit le **château royal de Randan** situé entre Clermont-Ferrand et Vichy.

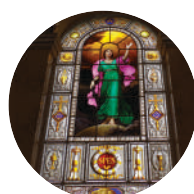
Se promener dans le grand parc du domaine royal de Randan, visiter sa chapelle entièrement restaurée, aller voir les serres s'étendant devant l'orangerie, traverser l'aile des cuisines et voir les fameuses collections d'animaux naturalisés uniques en Europe... autant de découvertes extraordinaires sont à faire à Randan, qui fut durant un siècle, de 1821 à 1925, résidence de

villégiature de la dernière famille royale de France, la dynastie des Orléans.

Né de la volonté du roi Louis-Philippe 1^{er} (1830-1848) et de sa sœur Adélaïde d'Orléans, le domaine de Randan est un lieu emblématique des innovations technologiques du XIX^e siècle.

Ravagé par un incendie en 1925, laissé à l'abandon pendant près de 75 ans, acquis par le Conseil régional d'Auvergne en 1999 et objet de nombreuses campagnes de restauration et de rénovation de ses bâtiments et de son mobilier, le domaine royal de Randan est devenu en 2009 un domaine ouvert au public ■

Gabriel SAINT-ANDRÉ
 06 25 74 53 49
gaby63120@outlook.fr



Ile-de-France, Nord et Est



Henry RAFFIN

Les visites de Paris, c'est drôlement bien !



J'ai enchaîné à un rythme soutenu :
visite du musée Cluny - génial - puis Roland Garros avec mes amis de 3AM, l'envers du décor, les secrets des coulisses. Sur ma lancée, c'est l'exposition Métro, le grand Paris en mouvement puis l'hôtel de la Marine et les passages couverts. Vous avez pu en admirer les reportages photos sur notre site arexxonmobil.fr en voici le récit :

Cette visite organisée par nos amis 3AM m'a permis de constater la communauté d'approche de ces visites avec les nôtres. Un guide compétent nous souligne les différents lieux, œuvres d'art, animation du stade, son côté tennis bien sûr mais aussi son côté spectacle. Nous visitons le stade Philippe Chatrier, immense carcasse dédiée au tennis où nous retrouvons mille détails perçus fugitivement à la télévision qui ont été intelligemment pensés. Nous voyons l'arène du stade mais aussi le côté feutré et discret des espaces des joueurs et des organisateurs. Les grandes heures des lieux nous sont rappelées, nous captions quelques souvenirs par des photos, nous sommes dans la magie des lieux.



Le repas de printemps d'Ile-de-France du 5 mars au restaurant **Bistrot de la Montagne**, vous sera relaté dans un prochain numéro.

Métro, le grand Paris en mouvement 📍



Nous nous retrouvons dans des salles du musée du Trocadéro, un essaim de musées et d'exposition. Les salles sont petites, l'espace tout en longueur est limité mais l'exposition est riche en artefacts basés sur deux thèmes :

- » La construction et la vie du métro de Paris. Que de documents, de souvenirs de ma jeunesse nous sont offerts. La construction du premier métro, la ligne 1 puis la ligne circulaire (aujourd'hui lignes 2 et 6 de l'Etoile à la Nation) qui doit franchir deux fois la Seine sur des ponts aériens. Puis les techniques s'améliorent en devenant plus complexes, des performances étonnantes à cette époque de la pelle et de la pioche. Que de difficultés techniques découvertes, analysées puis résolues sous la férule de M. Bienvenue. Voyez ces photos, celle géante des mineurs, ces rames et fauteuils de l'époque, ces bouches d'accès au style nouille,
- » Puis changement radical, l'exposition se projette dans l'avenir et nous parle des mille projets architecturaux qui nous attendent en Ile-de-France. C'est une palette d'innovation et de performance techniques qui est illustrée par force maquettes et explications, un peu austère mais très didactique.

Hôtel de la Marine 📍

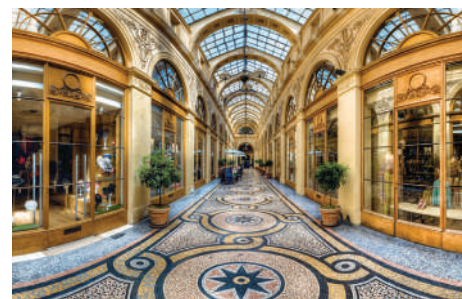


L'adresse est prestigieuse, le bâtiment également. La Marine a quitté les lieux mais elle a laissé des traces. Pas celles de son usage administratif mais de prestigieuses salles restaurées dans toute leur majesté ; salles qui, avant d'être utilisées par la Marine, hébergeaient sous la royauté **l'hôtel du Garde-Meuble de la Couronne**.

Le Garde-Meuble de la Couronne était chargé du choix, de l'achat et de la conservation du mobilier et des collections du Roi : armes et armures, cadeaux diplomatiques, étoffes, tentures et tapisseries, vases de pierres dures, porcelaines, chinoiseries, bronzes, biscuits... mais aussi batteries de cuisine et linge de maison.

Depuis sa construction par Ange-Jacques Gabriel au milieu du XVIII^e siècle dans le cadre de la future place Louis XV, la vie de ce bâtiment est restée intimement liée à la vie de la Nation. Lieu de curiosité, de célébrations et d'aventures, notre visite nous permet de retrouver des souvenirs de toutes les étapes de cette vie. Plusieurs salles, plusieurs vues provoquent ravissement, émerveillement, c'est très beau. Ne manquez pas de le visiter.

Les passages couverts 📍



Nous nous retrouvons à deux pas de la Comédie Française par une fraîche après-midi. Et là, au pas du visiteur, nous allons dérouler des retrouvailles avec Paris : le Palais royal, le Conseil d'Etat, le Conseil constitutionnel, les colonnes de Buren, le ministère de la Culture, le canon du Palais Royal, le restaurant du Grand Véfour, la Bourse puis bientôt les passages couverts, thème de notre visite.

Ils sont nombreux ces passages couverts et s'enchaînent les uns à la suite des autres bien que construits à des époques différentes. On y trouvait une accumulation de boutiques et on pouvait s'y promener à l'abri de la pluie et du vent ; c'était là, au XIX^e siècle, les précurseurs de nos centres commerciaux actuels.

Nous avançons, beaucoup de badauds y déambulent aujourd'hui parmi bistrots et boutiques de souvenirs, dans des couloirs lumineux et richement décorés. A leur création, le succès fut immédiat, ils accueillirent des boutiques populaires, raffinées et célèbres dont une poignée seulement subsiste encore.

D'un seul coup, on découvre leur importance au centre de Paris dont ils furent longtemps le cœur. Chacun a vécu une histoire émaillée de hauts et de bas au hasard du succès des boutiques qu'ils hébergeaient mais l'esprit reste, le cœur bat encore fort, même si les boutiques, hier artisanales, sont plus touristiques désormais.

Une escapade agréable, enrichissante, une destination que je vous recommande pour une future balade dans Paris ■

Henry RAFFIN
06 88 50 30 11
henry.raffin@wanadoo.fr

Midi-Pyrénées



Hubert FRUTOSO

Bonjour à tous,

Une nouvelle année débute qui nous apporte un sentiment de renouveau et d'opportunités. En effet, la fusion des associations Aresso et 3AM nous ouvre des horizons et de nouvelles sorties. Le partage avec nos amis de 3AM me réjouit et me laisse entrevoir de belles rencontres.

Une visite commune est d'ailleurs déjà organisée le **5 avril prochain** à Toulouse, il s'agit de l'hôtel d'Assézat.



D'autres rencontres sont prévues mais au moment où j'écris ces quelques lignes (mi-janvier), les organisations sont en cours. Vous serez informés au fur et à mesure de l'avancée des projets.

Nous aurons :

- un déjeuner de printemps,
- les retrouvailles Aquitaine, Midi-Pyrénées,
- une croisière fluviale en septembre,
- et plus suivant vos envies et propositions.

Je joins une photo à cet article, il s'agit d'une horloge particulière. Il suffit de lever la tête pour la voir. Vous la connaissez certainement et vous êtes souvent passé devant. Où se trouve-t-elle ? Appelez-moi pour me donner la réponse, je serai ravi de discuter avec vous.



Vous savez, je suis toujours à votre disposition pour recevoir vos idées et vos souhaits.

Le printemps est là, j'ai hâte de vous retrouver. Prenez soin de vous ■

Hubert FRUTOSO
06 58 81 31 76

hubert.frutoso@gmail.com



Languedoc - Camargue



Jean-Pierre ALLIBERT

Notre ancien délégué régional Jean-Pierre ALLIBERT nous a transmis l'hommage reçu de la fille de Madame Charrière

Madame **Jacqueline Charrière** nous a quittés le 26 janvier 2024.

Ses liens avec la société ESSO étaient à la fois familiaux, intimes et professionnels.

Jacqueline Charrière est née le 8 avril 1929 (l'année de la Crise internationale) dans l'un des logements de la "cité André", sise au Faubourg Hardon de Port-St-Louis-du-Rhône (13230), au plus proche du canal et de l'usine ESSO. Y vivaient ses parents Marie-Jeanne et Charles Bonnet. Son père était employé de la société ESSO que l'on appelait communément à l'époque la "Standard".

En 1952, alors qu'avec son mari Henri Charrière, Jacqueline habitait dans un autre quartier, c'est au même endroit qu'elle a donné naissance à sa fille. Comme cela se faisait autrefois, sa mère et les voisines l'ont aidée à accoucher. L'une d'elles avait été sage-femme avant que son conjoint ne prenne un poste à la "Standard". Les souvenirs liés à cette « cité » sont toujours très présents dans la famille. La vie y était simple, solidaire et heureuse, jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.

Son père, engagé volontaire, est fait prisonnier en Allemagne. Soucieuse de la protection des familles sous sa responsabilité, la société ESSO a alors organisé l'évacuation d'un groupe de femmes et d'enfants d'employés qui étaient partis combattre. Ils ont été accueillis dans la

région de la Haute-Loire, moins exposée. A la fin de la guerre, Jacqueline et ses parents ont repris leur vie à la « cité ».

Dans le domaine professionnel, aussitôt le brevet d'études réussi à 16 ans, elle a commencé à travailler comme facturière dans le même bureau que Mme Paulette Arnaud, vite devenue son amie. Le long fleuve de la vie s'est écoulé tranquillement pendant des années, quand, en 1967, l'alerte incendie a annoncé à toute la ville que l'usine ESSO était la proie des flammes. Jacqueline a été dévastée ; son activité et son histoire port-saint-louisiennes dans l'industrie des pétroles ont pris fin. Une période de déplacement parisien a suivi pour Jacqueline, au terme de laquelle elle a occupé un poste au service expéditions puis à la comptabilité, à la raffinerie de Fos/Mer. Elle y a poursuivi sa carrière jusqu'à la retraite. Elle a conservé des souvenirs et des relations amicales qui lui étaient chers.

Quelques années après le décès de son conjoint en janvier 2014, elle a décidé de se rapprocher de la famille de sa fille, à St-Just-St-Rambert, dans la Loire. Dix années se sont alors écoulées pour elle, dans la sérénité, toujours intéressée par les nouvelles apportées par ARESSO.



Normandie

En tant que rédacteur en chef de cette revue, je suis malheureux de voir cette rubrique Normandie aujourd'hui vide.

La Normandie, c'est notre bateau amiral, la région la plus nombreuse en retraités comme en actifs, hier comme aujourd'hui. Un tissu social riche et complexe où les souvenirs ne se recoupent pas toujours entre anciens des salles de contrôle, du BA, de la Chimie, de Mobil, de Mont-Saint-Aignan... que sais-je encore.

Un lieu d'aventures, d'anecdotes, d'exploits, d'histoire, un lieu où le groupe des anciens a toujours mené une activité soutenue, avec un site Internet actif, des repas, des soirées dansantes ; que d'énergie en Normandie !

Alors allez-vous laisser cette rubrique, ces lignes vides, cette région sans coordonnateur ? Vous êtes une référence pour tout Aresso, désignez-nous un correspondant.

La Normandie le vaut bien, nous aussi.

D'avance merci ■



André BATAILLARD

Rhône-Alpes

Bonjour chers amis,

L'hiver bat son plein, il s'est offert un jour de plus en février et dans la région, les stations de ski sont satisfaites. Tournons-nous maintenant vers les jours qui grandissent, le soleil qui réchauffe et les fleurs qui déjà se manifestent dans les jardins. Les saisons ont cette qualité ; elles sont au rendez-vous. La nature, c'est autre chose, il est temps de nous en préoccuper, et sans délai.

J'ai le plaisir de vous annoncer que notre région va, après quelques endormissements, célébrer le printemps avec un déjeuner dans un restaurant que notre ami Albert Boussey m'a recommandé. Nous vous donnons rendez-vous dans la **deuxième quinzaine d'avril à Ecully**, dans la banlieue lyonnaise pour nos retrouvailles. Vous serez tous avisés individuellement et je compte vraiment sur votre présence pour renouer avec nos bonnes habitudes et partager un moment de bien-être et de convivialité.

Lorsque j'ai été sollicité pour écrire un article dans ce numéro d'AMITIE il neigeait encore dans ma région et actuellement je lis le dernier Sylvain Tesson. Après « La panthère des neiges », « Un été avec Homère », « Un été avec Rimbaud », l'écrivain voyageur et essayiste français nous embarque avec les fées sur les promontoires de Galice, Bretagne, Cornouailles, Écosse. Il nous dit : « le promontoire recèle trois trésors : la promesse, la mémoire, la présence. On se tient au bout d'un cap de l'Ouest, impatient de ce qui surgira (la promesse), heureux de ce qui se tient dans le dos (la mémoire) et campé sur la falaise (la présence) ». Mais au-delà de ses réflexions j'ai particulièrement aimé la conclusion qu'il a écrite pour clore l'émission de « la grande librairie » animée par Augustin Trapenard et que je soumetts à votre sagacité :

« Je ne veux pas lancer un appel, je ne suis pas tellement un homme de manifeste. Je préfère le secret à la



manifestation, les flâneries aux manifestations. Quand on a carte blanche et trente secondes, il y a un seul recours, la fuite ou la poésie. La poésie, pour moi, est le mouvement des choses, en se déplaçant elles apparaissent autrement. Les Antiques avaient un très bon système scolaire ; eux, ils parlaient tous le grec ancien. Les Antiques nomment paréidolie la vision d'une illusion dans un objet – un visage dans un nuage par exemple –. Cette année on m'a proposé d'être le parrain du Printemps des Poètes. Le thème est la Grâce. La Grâce c'est ce qui vous transforme sans que vous n'y soyez prêts, c'est ce qui vous traverse sans que vous ne le soupçonniez. On regarde, on voit autre chose c'est la paréidolie. On croit agir, on est mené ; c'est la Grâce. L'enfant des deux c'est la Poésie. Pour que l'inspiration se manifeste, on peut veiller, espérer, saisir le frémissement, attendre et regarder encore, mais si on veut que cela fonctionne, je crains malheureusement qu'il faille en attendant, couper Internet et ouvrir des livres... ».

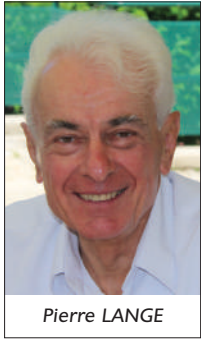
Bonne réflexion et bien à vous ■

André BATAILLARD
06 80 24 49 69
rolandre73@yahoo.fr



Une paréidolie

ACTUALITE



Pierre LANGE



Retraites

Chers amis,

Je ne peux pas laisser passer ce premier AMITIE de l'année (eh oui ! nous sommes déjà en 2024) sans, bien sûr, penser à ceux qui nous ont quittés l'an dernier. Par leur seule présence au sein de nos différentes régions ils avaient eux aussi contribué à faire d'Aresso une pièce importante de la Confédération française des retraités (CFR, 1,5 million d'adhérents) dans son combat pour les retraites actuelles et futures, pour le pouvoir d'achat et pour assurer la protection des conjoints survivants.

L'application pratique et progressive de la réforme des retraites votée ne démarre pas dans les conditions que nous aurions souhaitées pour sa montée en charge, conditions dont seuls quelques chiffres permettent d'apprécier l'importance.

Inflation : problème numéro un des Français. Un net ralentissement est prévu par le Gouvernement et par la plupart des économistes même si, parmi eux, Patrick Artus, un grand parmi les grands économistes, ne croit pas à un reflux aussi fort que celui annoncé par Bercy (ministère des Finances). Le léger rebond à 3,7 % en décembre par rapport au mois précédent n'est qu'une estimation provisoire de l'Insee qui anticipe une décade au fil des prochains mois. L'Insee prévoit 2,6 % en juin et P. Artus prévoit 3,4 % pour la moyenne 2024. Nous verrons bien.

Pensions du régime de base (CNAV) : leur augmentation de 5,3 % à partir de février est critiquée par des économistes qui y voient une décision politique posant la question de l'équité entre les générations et creusant des écarts de richesse entre actifs et retraités. Bruno Lemaire se conforme en fait au principe d'indexation des pensions du code de la Sécurité sociale même s'il reconnaît que le Gouvernement avait plusieurs fois fait des entorses à cette règle « à titre exceptionnel » en instaurant une revalorisation « différenciée » selon les revenus. En 2020 par exemple : 0,3 % pour les retraites supérieures à 2 000 € mois et 1,3 % pour celles inférieures. Le Conseil constitutionnel n'avait pas censuré la mesure dont l'effet se répercute avec le temps mais certains des neuf Sages de ce même noble Conseil l'avaient vertement critiquée...

Effondrement de la natalité française : les autres nations européennes ne sont pas en reste, l'italienne surtout. Les naissances ont chuté de près de 7 % en

France l'an dernier, la disponibilité de logements et leurs coûts étant les principales causes de cette chute. Cette situation laisse augurer une forte pression sur nos finances publiques dans les prochaines années du fait de l'augmentation des dépenses de retraite, de santé mais aussi de l'espérance de vie qui se redresse. Le bilan démographique 2023 est celui d'une natalité en berne et d'une France vieillissante, d'une population qui atteint certes 68,4 millions d'habitants mais avec 700 000 naissances par an seulement, chiffre inédit depuis 1946. Nous répondrons si nécessaire à des articles de presse parfois insuffisamment informés comme, ça n'est qu'un exemple, « *Le choix de la vieillesse : la France a fait le choix de dépenser bien plus en faveur des retraités au détriment de sa jeunesse.* », aussi : « *La pauvreté explose chez les jeunes, pas chez les vieux* » ou encore « *Dépenses publiques : les retraités toujours plus choyés* » (Les Echos).

Chômage, salaires, créations d'emplois, croissance :

Légère remontée du chômage en 2024 pour freiner la progression des salaires qui, de son côté, restera dynamique. Les créations d'emploi vont se poursuivre mais elles concerneront surtout les moins qualifiés qui ont une productivité relativement faible.

La croissance pourrait atteindre 0,8 % cette année car nos exportations pourraient bénéficier d'un commerce mondial de biens et services un peu plus dynamique qu'en 2023.

Je laisse à Patrick Artus la réponse à une très bonne question des Echos : **quelle devrait être la réforme prioritaire en 2024 ?**

Il n'a « pas l'ombre d'une hésitation : c'est l'éducation. Le système éducatif en France est très peu performant, notamment sur l'apprentissage des notions essentielles, lire, écrire ou compter. De plus il perpétue les inégalités sociales. Or il y a une corrélation entre ces performances du système éducatif et celles de la population active ainsi que de la productivité. Cela se joue dès l'école maternelle. La totalité des écarts de productivité entre les pays s'explique par celle du système éducatif. L'Allemagne qui avait des performances catastrophiques en 2022 a prouvé qu'il était possible de redresser la barre en cinq ans » .

Méditons cela ■

Pierre LANGE



REVUE

de presse

Nouvelles d'ExxonMobil

- **ExxonMobil** a annoncé le 2 février 2024 ses résultats 2023. Le bénéfice s'élève à 36 M\$ (55,7 M\$ en 2022), résultant principalement de la baisse du bénéfice « amont » malgré une production équivalente (3,7 MOEbd) et de la baisse du résultat dans les produits énergétiques (-20 %) due à la baisse des marges de raffinage, malgré un traitement record en raffinerie de 4,1 Mbd accru par le démarrage de l'expansion de Beaumont (250 kbd). Le résultat de la chimie est de 1,6 M\$ (3,5 M\$ en 2022), il reflète des marges faibles et des arrêts programmés. En revanche les Spécialités font un bénéfice de 2,7 M\$ (2,4 M\$ en 2022) portées par les huiles finies.
- Suite à l'accord entre le groupe Euro Garages et Esso S.A.F., de nombreuses stations auparavant aux couleurs jaune et vert de BP sont désormais aux couleurs rouge et bleu d'Esso. Certaines d'entre elles, anciennement Mobil, revendent à nouveau, après 26 ans, des lubrifiants Mobil.
- **ExxonMobil** a annoncé son intention de devenir l'un des principaux producteurs de lithium, composant clé des batteries des véhicules électriques. Un premier puits a été foré dans l'Arkansas. La production est prévue pour 2027. Après avoir utilisé des méthodes conventionnelles de forage pétrolier et gazier pour accéder à l'eau salée riche en lithium à partir de réservoirs situés à environ 3 000 mètres sous terre, ExxonMobil utilisera la technologie d'extraction directe du lithium (DLE) pour séparer le lithium de l'eau salée. Le lithium sera ensuite

converti sur place en matériau de qualité batterie. L'eau salée restante sera réinjectée dans les réservoirs souterrains. D'ici 2030, ExxonMobil vise à produire suffisamment de lithium pour répondre aux besoins de fabrication de plus d'un million de véhicules électriques

par an. L'offre de produits portera le nom de **Mobil™ Lithium**, en s'appuyant sur la riche histoire de partenariat technique approfondi entre Mobil et l'industrie automobile.

- Depuis novembre, **Esso** fabrique du carburant durable pour l'aviation – Sustainable Aviation Fuel (SAF) – dans sa raffinerie de Gravenchon, en utilisant le procédé de fabrication par co-traitement de matières premières renouvelables (telles que des huiles végétales, des huiles de cuisson ou des graisses animales) et de pétrole brut.
- A partir du 20 janvier, les unités de la raffinerie **Esso** de Fos-sur-Mer ont été successivement mises à l'arrêt dans le cadre d'un grand arrêt programmé

de la raffinerie. Au-delà des travaux d'entretien, cet arrêt permettra de réaliser de nombreux projets d'efficacité énergétique et d'intégration thermique afin de réduire les émissions de CO₂ et ainsi préparer le chemin d'une décarbonation des activités.

- Après avoir atteint un record le 27 septembre 2023 à 120,20 \$, l'action **ExxonMobil** est progressivement redescendue pour terminer l'année 2023 à 100 \$.



Nouvelles de la profession



- **TotalEnergies**

En ligne avec sa stratégie de cession d'actifs non stratégiques, **Total Energies** a annoncé la cession de sa participation minoritaire

dans la raffinerie Natref (National Petroleum Refiners of South Africa).

Patrick Pouyanné a signé avec le Kazakhstan un accord d'investissement dans le projet Mirny. Plus grand projet éolien au Kazakhstan, il permettra d'alimenter en électricité bas carbone 1 million de personnes et éviter l'émission 3,5 Mt/an de CO₂ dans le pays. Le projet Mirny, de 1,4 G\$, prévoit la construction d'un parc éolien terrestre de 1 GW dont les 160 éoliennes seront associées à un système de stockage d'énergie par batterie de 600 MWh pour une alimentation électrique plus fiable.

- **TotalEnergies, QatarEnergy et Petronas** ont signé avec la compagnie nationale du Suriname un contrat de partage de production pour le bloc 64. TotalEnergies opérera ce bloc avec une participation de 40 % aux côtés de QatarEnergy (30 %) et de Petronas (30 %).



Les autres énergies

- Dans la quête infatigable d'une source d'énergie illimitée, des chercheurs islandais se lancent dans un projet hors du commun : le Projet Krafta Magma Testbed (KMT). Celui-ci vise à percer un tunnel jusqu'à une chambre magmatique, nichée à deux kilomètres sous la surface de la Terre, au sein du volcan Krafla (Islande). Le forage du tunnel vers la chambre magmatique devrait débuter en 2025 selon le site du KTM.
- Dans les profondeurs de la Moselle, deux scientifiques ont fait une découverte inattendue. Alors qu'ils cherchaient du méthane, ils ont trouvé un trésor caché. Le plus grand gisement d'hydrogène blanc du monde, rien que ça ! Cette réserve, estimée à 250 Mt, située à 3 000 mètres de profondeur, représente une quantité d'hydrogène équivalente à la moitié de la production mondiale. Cependant, l'exploitation de ce gisement ne sera pas une mince affaire. L'hydrogène est dissous dans l'eau, nécessitant le développement de technologies spéciales pour son extraction.
- Dès 2024, les grandes villes françaises, dont Lyon, Marseille et Paris, imposeront des règles plus strictes pour réduire la pollution. Les véhicules les plus polluants, notamment les diesels immatriculés entre 2001 et 2005, seront interdits. Selon une étude BVA, 51 % des Français expriment leur réticence face aux ZFE, aussi bien à Paris

qu'en province. Cette opposition s'explique par les coûts supplémentaires engendrés, que ce soit pour la modification ou le remplacement de véhicules et les risques d'amendes. De plus, les infrastructures de transports alternatifs sont très insuffisantes dans certaines régions.

- Actuellement, la consommation d'énergie finale de la France est composée à 37 % de pétrole et 21 % de gaz. D'ici 2035, la France envisage un avenir électrique, avec le maintien de tous les réacteurs nucléaires existants et la construction de 6 à 8 nouveaux réacteurs EPR2. Parallèlement, une massification de la production d'énergies renouvelables est prévue. L'éolien en mer devrait atteindre 18 gigawatts (GW) de capacité, l'éolien terrestre doublera à 40 GW, et le photovoltaïque verra son rythme de déploiement doublé, visant plus de 75 GW en 2035.
- De 279 TWh en 2022, la production nucléaire a bondi en 2023 à 320,4 TWh, signe d'une reprise vigoureuse et prometteuse ■

Jean GERMAN

Sources : sites internet d'ExxonMobil, de TotalEnergies, de BP, d'Eni, de l'Energiegeek, de RTE et de Connaissance des Energies.



SANTE

Mutuelle Mip toujours au service de ses adhérents malgré un contexte mouvementé

L'augmentation des dépenses de santé se poursuit et s'intensifie, entraînant une hausse significative des cotisations des adhérents et des entreprises.

Face à ce contexte difficile, Mutuelle Mip s'engage à adapter au mieux ses tarifs et ses garanties et à accompagner ces évolutions.

Selon une enquête réalisée par la Mutualité Française, les cotisations des mutuelles augmenteront en moyenne de 8,1 % en 2024. Une hausse qui s'explique en grande partie par l'augmentation des dépenses de santé en France : majorations des consultations médicales, extensions du 100 % santé, transfert de charges de l'Assurance maladie vers les complémentaires santé... Des coûts qui ne risquent pas de diminuer avec le temps et qui impactent naturellement les adhérents.

Dans ce contexte, Mutuelle Mip poursuit sa démarche d'accompagnement des adhérents : face à cette situation difficile la mutuelle s'est efforcée de limiter au maximum les hausses de cotisations et de les lisser dans le temps. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du virage stratégique entrepris en 2021 : Mutuelle de l'Industrie du Pétrole a changé son nom pour devenir Mutuelle Mip afin d'accompagner son repositionnement sur le marché. Rénovation de son offre et renforcement des équipes lui ont permis de s'inscrire dans une dynamique de croissance, toujours en accord avec ses convictions et ses principes mutualistes.

Aujourd'hui, avec un portefeuille de grandes entreprises clientes, Mutuelle Mip a retrouvé le chemin de la croissance et s'impose comme un nouvel acteur incontournable sur le marché.

Mutuelle Mip va poursuivre sa trajectoire en développant sa stratégie de modernisation pour apporter pérennité, proximité et service à ses adhérents et à ses clients, sur le long terme ■

Julien RÉMY



George Renouard,
Président de Mutuelle Mip



Julien Rémy,
Directeur Général Adjoint clients



SOUVENIRS



En 1983, nous célébrions les 50 ans de la raffinerie de Port-Jérôme à Notre-Dame-de-Gravenchon. Ce jubilé fut l'occasion de nombreuses festivités dont notamment un événement qui nous a marqués, mon fils et moi, le concours de dessin.

Le 18 mai, les enfants des salariés des sites Esso SAF et Esso Chimie ont été conviés à une matinée récréative au cours de laquelle on leur demanda de participer à un concours de dessin sur la sécurité, avec comme thème, « la prudence ».

Un jury a déterminé les dix meilleures créations. Ces dix lauréats ont reçu un prix qui leur a été remis lors d'une réception au club Esso, 32, rue de la république, le 15 juin 1983, par MM. Fanneau de la Horie et Brisard, respectivement, directeur de la raffinerie et directeur industriel d'Esso Chimie.

Mon fils François, âgé de sept ans, remporta le concours. Son dessin représentait une « fleur main » avec des pétales en forme d'yeux. Il gagna un vélo cross et une journée à Paris où il découvrit son dessin en affiche au siège social. Elle sera placardée dans tous les sites cette année-là avec le slogan « protégez vos yeux et vos mains ». Peut-être vous en souvenez-vous ?

Aujourd'hui, âgé de 47 ans, François se souvient encore de sa première fois dans la capitale et de sa fierté de voir son dessin sur autant d'affiches ; je partageais aussi cette fierté ! ■

Gaston BARRE





NOS RETRAITÉS DANS LA CITE

Les tribunaux de commerce et le juge consulaire

Un peu d'histoire



our administrer la justice, différentes juridictions de premier niveau existent et notamment le tribunal judiciaire, au civil ou au pénal, le tribunal administratif, le conseil des prudhommes, et enfin le tribunal de commerce qui est le moins connu.



Après la chute de l'Empire Romain, de nombreuses corporations se constituèrent dans les villes libres de la péninsule. À la tête de ces corporations, des « consuls » élus par la collectivité des marchands, prêtaient serment, faisaient connaître les règles applicables aux transactions et créaient ainsi un droit plus simple, moins formaliste, que le droit romain.

Ces institutions nouvelles se propagèrent en France à l'occasion des grandes foires internationales qui réunissaient périodiquement les marchands de l'Europe. Les tribunaux de commerce, tels qu'on les connaît aujourd'hui, sont les héritiers d'une longue tradition. En effet lors des grandes foires du Moyen Âge, les commerçants élaient déjà ceux d'entre eux qui seraient institués juges afin de régler les litiges entre commerçants. Un des objectifs était que grâce à la connaissance des métiers les jugements puissent être rendus rapidement.

C'est en 1563, sous l'impulsion de Michel de l'Hospital, alors Chancelier des Finances du jeune roi Charles IX, que l'institution des juges-consuls fut créée par édit, pour la première fois à Paris. En 1673, Colbert généralisa les juridictions consulaires à la France entière et en 1721 il en existait déjà 71. En 1791, la Révolution a maintenu cette institution qui prend son nom de tribunal de commerce.

Aujourd'hui encore les juges sont élus par leurs pairs pour des périodes de quatre ans après une première probatoire de deux années. Sur l'ensemble de la France, 3 400 juges environ sont répartis sur 134 tribunaux, de tailles très variées. Le plus important, celui de Paris, avec 180 juges, a traité 56 895 affaires en 2022, dont environ 20 % des contentieux au fond du territoire national.

Champ d'action et déroulement des procédures au tribunal de commerce

Le rôle du juge du tribunal de commerce est de régler les litiges entre commerçants pour le domaine du contentieux au fond qui est la partie la plus importante en

termes de nombre d'affaires. Un autre grand volet de l'activité des tribunaux de commerce est le traitement des difficultés des entreprises, ce qui, après la prévention, peut se traduire par des jugements de sauvegarde désignant un mandataire ad hoc ou après la déclaration de cessation de paiement, par des procédures de redressement judiciaire

(ouvrant une période pendant laquelle un plan de redressement est proposé) ou de liquidation judiciaire après un éventuel plan de cession partiel ou total des activités. Ce deuxième volet est le plus médiatiquement connu en raison d'un impact potentiel en matière d'emplois et d'un risque de chute d'entreprises en cascade.

Le déroulement d'une affaire au contentieux commence par une assignation d'une société ou d'un commerçant envers un autre, puis par des échanges d'explications et de demandes que l'on appelle « conclusions », nom trompeur, car elles peuvent être suivies par d'autres à chaque fois que le contradicteur produit lui-même de nouvelles conclusions. Souhaitant que la justice soit rendue rapidement, un objectif du tribunal de commerce de Paris est que le jugement de premier niveau soit mis à disposition dans les douze mois suivant la date de l'assignation. Le tribunal cherche ainsi à ce que le délai pour obtenir la mise en état - la fin de cet échange de conclusions - ne dépasse pas huit mois. Si le juge comprend que la difficulté de l'affaire ou le comportement dilatoire de l'une des parties va entraîner de nombreux et lents échanges, il peut fixer un calendrier contraignant d'échange de conclusions qui devra être respecté.

Une fois la mise en état faite, le juge, ou la formation de jugement à trois juges selon la demande des parties, reçoit en audience de plaidoirie les parties pour clarifier le sujet ou certains points de manière contradictoire. Le juge consulaire n'est pas un enquêteur ; il instruit l'affaire c'est-à-dire qu'il traite le litige. La spécificité des affaires au tribunal de commerce est que la procédure est orale, si bien qu'une partie peut ajouter pendant l'audience de plaidoirie des éléments nouveaux, à condition qu'il y ait respect du contradictoire, c'est-à-dire que l'autre partie puisse y répondre.

Si ce nouvel élément est important, que cela nécessite du temps pour y répondre, l'autre partie peut demander un renvoi de l'affaire pour établir de nouvelles conclusions ou une simple reconvoction en audience. A la fin de l'audience de plaidoirie, le juge - ou le président de la formation de jugement - prononce la clôture des débats, annonce la mise en délibéré et fixe une date de mise à disposition du jugement.

Le juge qui prend en charge l'affaire doit préparer le jugement dans un délai d'une à trois semaines après la tenue de l'audience de plaidoirie. Il le présente alors à deux autres collègues juges, ce groupe de trois juges étant appelé un « délibéré ». A l'issue de cette présentation, le jugement est établi par assentiment majoritaire et le secret du délibéré, à savoir les modifications opérées lors de cette réunion, devra être gardé confidentiel. A l'issue du délibéré et après correction le jugement est mis à disposition des parties par le greffe. Celles-ci disposent d'un certain délai pour contester le jugement en faisant « appel » auprès de juridictions de deuxième niveau que sont les Cours d'appel. Dans certains cas un troisième niveau peut être sollicité, jusqu'à la Cour de cassation, instance qui vérifie la bonne application du droit par les tribunaux de commerce et les Cours d'appel.

Quand il conduit le déroulé de la procédure, le juge doit respecter le code de procédure civile ; quand il écrit son jugement le juge doit s'appuyer à la fois sur les articles du code civil mais également sur les déclinaisons diverses spécifiques que sont le code du commerce, le code de l'urbanisme, le code des assurances, le code des marchés financiers ...

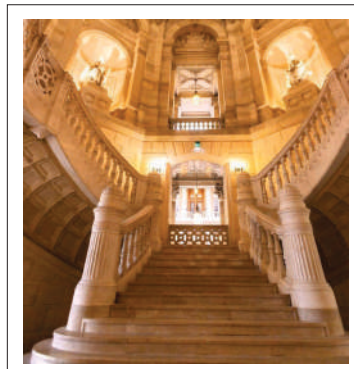
A Paris, compte tenu de l'étendue des activités couvertes, du nombre d'affaires et du nombre de juges, les affaires sont réparties entre 18 Chambres spécialisées (droit des sociétés, droits des marchés monétaires et financiers, droit numérique, droit de la construction, droit des transports, droit interna-

tional, droit de la distribution de franchise...) dont 13 pour le contentieux et 5 pour le traitement des difficultés en entreprise, chaque « Chambre » étant présente physiquement au tribunal une journée de la semaine. Les juges des cinq chambres de procédures collectives doivent avoir une expérience réussie d'au moins quatre années dans une chambre de contentieux et avoir suivi une formation spécifique universitaire diplômante.

En moyenne dans la semaine le juge est présent au tribunal une journée fixe et travaille à son domicile ou au tribunal l'équivalent d'une quinzaine d'heures en sus pour préparer ses audiences sur la base des conclusions des parties ainsi que les annexes du dossier et également rédiger le jugement et intégrer les corrections suite aux délibérés.

Témoignage

L'activité est bénévole ; elle peut continuer après la retraite professionnelle mais avec deux limites fixées par la loi, celle de l'âge de 75 ans et celle de la durée d'activité de juge que l'on appelle la judicature qui est de 18 ans.



Si le juge choisit de consacrer ce temps important de manière non rémunéré et non défrayé, c'est parce qu'il y trouve de l'intérêt, en se sentant utile en faisant appel à son expérience et à ses compétences, tout en restant connecté au monde économique et en échangeant avec un groupe de collègues solidaires et passionnés comme lui par le droit qui est une matière évolutive dans un environnement lui-même constamment évolutif. Le dernier exemple était les différents conflits issus de la période de la crise sanitaire, inédite dans son ampleur et sa durée.

Depuis longtemps d'anciens cadres ou dirigeants d'Esso sont devenus, en fin d'activité professionnelle, juges au tribunal de commerce. Par exemple, **Jean-Jacques Bonnafoux**, récemment décédé, qui a été vice-président du tribunal de Nanterre, **Jacques Fineschi**, actuel président du tribunal de commerce de Nanterre, **Patrice Breining** ancien juge du tribunal de commerce de Nanterre, **Christian Kovarik**, actuel président du tribunal de commerce d'Aix-en-Provence, **Denis Mugnier**, **Thierry Reveau de Cyrières** et **Bruno Jardin** ou moi-même à Paris, et certainement d'autres que je ne connais pas, qu'ils soient des anciens de Mobil ou d'Esso.

A Paris les juges ont la particularité de siéger dans un palais, monument historique, construit de 1860 à 1865 sur la demande de Napoléon III, dans l'île de la Cité, de l'autre côté du boulevard du Palais par rapport à la Sainte-Chapelle, la Cour d'appel et la Conciergerie. Sur son flanc Est le tribunal est bordé par le marché aux fleurs. Son escalier monumental en marbre, à double révolution sous le dôme, est classé monument historique. De nombreux tableaux anciens, de très grande taille et répertoriés dans la liste du mobilier national, ornent les murs des grandes salles d'audiences. Des visites du palais du tribunal sont organisées chaque année pendant les journées du patrimoine ; des visites privées en groupe seraient possibles ■

Jean-Luc BOUR



VOYAGES			
Croatie Croisière en Istrie		15 au 22 mai	Sylvie VEZARD 06 01 00 50 14
USA La route du blues		16 au 28 mai	Josiane GAROT 06 80 48 14 84
Italie La Toscane Les Cinq Terre		24 avril au 1 ^{er} mai	Josiane GAROT 06 80 48 14 84
Les Antilles		12 au 23 novembre	Josiane GAROT 06 80 48 14 84
Italie La Lombardie		24 au 28 septembre	Sylvie VEZARD 06 01 00 50 14

NOUVEAUX ADHERENTS

Fabrice AURIAN	Normandie
Françoise BASS	Ile-de-France, Nord et Est
Pascal CORDIER	Normandie
Bruno JARDIN	Ile-de-France, Nord et Est
Jacques MARTEL	Normandie
Rémi PIQUENOT	Normandie
Ariane RUEL	Ile-de-France, Nord et Est



NOS PENSÉES VONT ... à ceux qui nous ont quittés

Michel André BERTRAND	EREP	20 novembre	2023
Jacqueline CHARRIERE	ESAF	26 janvier	2024
Max CLEMENT	ERSAS	15 novembre	2023
Robert DESMOTS	ERSAS	3 octobre	2023
Pierre DUBOIS	ESAF	-	
Jean DUMONT	ESAF	4 novembre	2023
Marie-Antoinette FAYOLLE	-	17 novembre	2023
Guy JANDEAUX	EXXONCHEM	2 juillet	2022
Marie-Aimée KERGUILLEC	ESAF	1 ^{er} mai	2023
Jean-Paul LARUE	EREP – ESAF	15 décembre	2023
Jean LEFEVRE	ESAF	27 novembre	2023
Paul MARTINEZ	ESAF	16 décembre	2023
Michel MERLET	EXXONCHEM	15 janvier	2024
Yves POULIQUEN	ESAF	22 novembre	2023
Jean-Luc SCHONG	ERSAS	31 août	2023
Pierre SILSIGUEN	ESAF	8 novembre	2023
Christian VASSAL	ESAF	2 février	2024
Daniel VOLLAIS	EXXONCHEM	29 décembre	2023
Jeanine ZUBER	EXXONCHEM	12 mars	2023

Cette liste est élaborée à partir des seules informations reçues directement par Aresso.
Nous vous demandons de bien vouloir nous excuser pour toute omission ou inexactitude.

CALENDRIER TENTATIF DES MANIFESTATIONS

Ile-de-France	Déjeuner de printemps	5 mars	Paris
Midi-Pyrénées	Rencontre à Toulouse	5 avril	Toulouse
Rhône-Alpes	Déjeuner de printemps	avril	Ecully
Nord	Déjeuner de printemps	avril/mai	Arras
Est	Déjeuner de printemps	Début mai	Strasbourg
Assemblée Générale Extraordinaire		20 juin	Paris
Assemblée Générale Ordinaire		septembre/ octobre	Bretagne



LES VISITEURS
DE PARIS ...